

STATIONNEMENT

1. Après avoir arrêté la moto, passer au point-mort, placer le robinet d'essence sur OFF, tourner le guidon à fond vers la gauche, placer le contacteur d'allumage sur OFF et retirer la clé de contact.
2. En stationnement, mettre la moto en appui sur la béquille latérale.

PRECAUTION

- * **Garer la moto sur un terrain ferme et horizontal pour qu'elle ne risque pas de se renverser.**
 - * **Si l'on doit stationner sur une pente l'égère, diriger l'avant de la moto vers l'amont pour qu'elle ne risque pas de passer par dessus la béquille ou de se renverser.**
3. Verrouiller la direction pour empêcher le vol (page 33).